Conditions générales d'utilisation du site le RAYON esope

1. Préambule

Les présentes régissent l'ensemble des relations entre le site internet des épiceries sociales pour les étudiant.e.s (le RAYON esope) à l'adresse suivante : **ba63.lerayon.org** (ci-après, le « Site ») édité par l'association Fédération Française des Banques Alimentaires (ci-après, la « FFBA ») dont l'identité et les coordonnées sont précisées dans la rubrique « Mentions légales » https://ba63.lerayon.org/mentions-legales/ et l'Utilisateur.trice, c'est-à-dire toute personne accédant au Site et disposant d'un Compte Étudiant.e ou d'un Compte Bénévole, ci-après communément désignées les « Parties ».

Tous les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans les présentes auront la définition qui leur a été donnée dans les conditions générales d'utilisation (navigation) https://ba63.lerayon.org/cgu-navigation/.

2. Objet et description

Les présentes conditions générales ont vocation à encadrer la création par l'étudiant.e ou le bénévole, d'un Compte sur le Site.

La création d'un Compte étudiant.e permet à l'étudiant.e de déposer un dossier de demande afin de bénéficier de l'aide alimentaire proposée par les épiceries pour étudiant.e.s le RAYON esope.

La création d'un Compte bénévole permet l'inscription des bénévoles dans les effectifs de la Banque Alimentaire locale concernée ainsi que dans la base de données générale de la FFBA aux fins de contact pour la gestion quotidienne des épiceries pour étudiant.e.s le RAYON esope.

3. Définitions

Les termes ci-dessous définis auront, entre les Parties, la signification suivante :

- « Banque Alimentaire locale » : Banque Alimentaire de chaque territoire, intervenant en qualité de gestionnaire administratif au niveau local. La FFBA et les Banques Alimentaires locales sont conjointement désignées sous la terminologie « Banques Alimentaires ».
- « Banque Alimentaire locale compétente » : Banque Alimentaire locale en charge du Service pour le secteur géographique dans lequel l'Utilisateur.trice fait sa demande.
- « Étudiant.e » : toute personne physique qui correspond aux critères d'attribution renseignés par la FFBA et disposant d'un Compte Étudiant.e sur le Site ;
- « Bénévole » : toute personne physique disposant d'un compte bénévole sur le Site ;
- « Service » : service de mise en relation entre un.e Étudiant.e et une épicerie sociale par le biais d'une banque alimentaire locale à la suite de l'approbation du dossier déposé par celui-ci sur le Site et permettant l'accès à l'aide alimentaire, couplé à un service de transmission des coordonnées des bénévoles aux Banques alimentaires locales compétentes.

4. L'entrée en vigueur - Durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne. Elles sont opposables à la date de la première utilisation du Site par l'Étudiant.e ou le.la Bénévole, pendant toute la durée d'utilisation du Site, et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales remplacent les présentes.

La FFBA se réserve le droit de changer, modifier, ajouter ou supprimer certaines parties des présentes. En cas de modification, un avis de modification sera publié sur la page accessible ici https://ba63.lerayon.org/cgu-navigation/ afin que le l'Etudiant.e ou le.la Bénévole puisse en prendre connaissance. Toute mise à jour entrera en vigueur trente (30) jours après la publication de l'avis de modification. Si le l'Utilisateur.trice n'accepte pas les modifications, il.elle doit cesser d'utiliser le Service. Toute utilisation du Site consécutive aux modifications apportées aux présentes conditions générales vaudra acceptation des changements en question.

5. Le Service

L'accès au Service est gratuit. Il n'est accessible qu'au.à la Visiteur.se qui s'est inscrit depuis le Site. Il consiste en :

- une mise en relation, réalisée par la Banque Alimentaire locale compétente, par le biais du Site, entre un.e Étudiant.e et une épicerie le RAYON esope, permettant le bénéfice d'une aide alimentaire au profit de l'Étudiant.e dont le dossier a été validé par la commission d'attribution ;
- une inscription aux effectifs de la Banque Alimentaire locale pour laquelle le.la Bénévole fournit ses informations.

6. La création du Compte Étudiant.e et du Compte Bénévole

L'accès au Site nécessite l'inscription de l'Etudiant.e ou du Bénévole par le biais du formulaire prévu à cet effet. Il.elle accède à la page d'inscription en cliquant sur les onglets « Étudiant.e » ou « Bénévole » depuis la page d'accueil du Site.

La personne physique en charge de l'inscription déclare être une personne physique disposant de la pleine capacité juridique et déclare disposer des pouvoirs nécessaires pour s'engager valablement.

Le.la Visiteur.se déclare avoir pris connaissance des présentes et les accepte lors de sa première connexion en tant qu'Étudiant.e ou Bénévole. Il est tenu, à chaque visite, de prendre connaissance de leurs éventuelles évolutions, la FFBA se réservant le droit de les modifier à tout moment.
Le.la visiteur.se s'engage à communiquer des renseignements exacts lors de son inscription et à les mettre à jour régulièrement via la rubrique "Modifier les infos personnelles" sur la page "Mon compte"

Le.la Visiteur.se s'interdit de s'inscrire sous l'identité d'un tiers.

L'Etudiant.e ou le.la Bénévole est responsable exclusif.ve de la confidentialité de ses identifiants (adresse e-mail et mot de passe) lui permettant d'utiliser son compte. Toute utilisation de son compte par le biais de ses identifiants est présumée avoir été effectuée par l'Étudiant.e ou le.la Bénévole ou un tiers autorisé par lui.elle, et ce jusqu'à ce que son compte soit désactivé.

Le.la Visiteur.se est considéré comme Étudiant.e ou Bénévole une fois qu'il.elle a accepté les présentes conditions générales.

L'Etudiant.e ou le.la Bénévole reste lié.e par les présentes jusqu'à la suppression de son Compte Étudiant.e ou de son Compte Bénévole.

7. Responsabilité

7.1 Responsabilité de la FFBA

La FFBA assure, au titre d'une obligation de moyens, le bon accès au Site dans la limite fixée par les ressources techniques disponibles. Les Banques Alimentaires ne pourront être tenues responsables des carences dans la gestion et dans la fourniture du Service si celles-ci sont imputables à l'Étudiant.e ou au.à la Bénévole, au fait d'un tiers non placé sous son contrôle ou à tout cas de force majeure. Elles ne sauraient non plus être responsables en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du Service, ainsi que des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, ou de toute défaillance technique.

7.2 Responsabilité de l'Étudiant.e et du.de la Bénévole

Tout manquement aux présentes conditions générales par un.e Utilisateur.trice, toute utilisation abusive ou frauduleuse du Service, pourra entraîner la résiliation, sans préavis ni indemnité, de l'adhésion de l'Utilisateur.trice au service. Cette résiliation s'opèrera sans préjudice de toute possibilité d'actions des Banques Alimentaires.

7.3 La suppression du Compte Étudiant.e ou du Compte Bénévole

Le Compte Étudiant.e ou le Compte Bénévole est désactivé automatiquement, après notification par email à la personne concernée, à la suite de l'écoulement d'une période de 3 ans sans connexion au Site.

L'Utilisateur.trice peut, à tout moment, supprimer son Compte en adressant une demande en ce sens à la FFBA à l'adresse indiquée dans l'onglet « Nous contacter ».

Les Banques Alimentaires peuvent suspendre l'accès de l'Utilisateur.trice à son compte pour violation des présentes conditions générales ou si le Site ou le Service est utilisé de manière frauduleuse, jusqu'à ce que la cause de la suspension ait disparu. Les Banques Alimentaires se réservent également le droit de supprimer le Compte Étudiant.e ou le Compte Bénévole au regard de la gravité du manquement.

L'Utilisateur.trice reconnaît que les Banques Alimentaires ne pourront être tenues pour responsables à son encontre ou à l'encontre de tiers des conséquences de la suppression ou de la suspension de son Compte Étudiant.e ou de son Compte Bénévole.

Si l'Utilisateur.trice pense que des mesures ont été prises par erreur à son encontre, il.elle peut contacter la FFBA ou la Banque Alimentaire locale compétente aux coordonnées précisées dans l'onglet « Nous contacter ».

8. Traitements réalisés dans le cadre du site des épiceries pour étudiant.e.s

9. Responsabilité conjointe

La FFBA édite le Site ba63.lerayon.org sur lesquelles vous pouvez accéder à un service de mise en relation entre un.e Étudiant.e et une épicerie sociale le RAYON esope par le biais d'une Banque Alimentaire locale à la suite de l'approbation du dossier déposé par l'étudiant.e sur le Site et permettant l'accès à l'aide alimentaire couplé à un service de transmission des coordonnées des bénévoles aux Banques alimentaires locales compétentes.

La FFBA et les Banques Alimentaires locales (ensemble les « Responsables conjoints ») traitent vos données personnelles collectées au moment de votre inscription et de votre utilisation du Site nécessaires à l'exécution du Service.

Les traitements de données personnelles réalisés dans le cadre du Site nécessitent l'intervention conjointe de la FFBA & des Banques Alimentaires locales et impliquent une coopération dans les traitements de données personnelles et un partage des finalités et des moyens dans un ensemble commun d'opérations.

La FFBA et les Banques Alimentaires locales ont défini leurs obligations respectives concernant les traitements réalisés conjointement dans le cadre d'un accord dont les grandes lignes sont mises à votre disposition ci-après.

9.1 Finalités et moyens des traitements relevant de la responsabilité conjointe

Les finalités des traitements mis en œuvre conjointement par la FFBA et les Banques Alimentaires locales sont les suivantes :

- gestion de l'approbation des dossiers de candidature ;
- gestion des comptes Utilisateur.trice des étudiant.e.s admis ;
- gestion des comptes Utilisateur.trice des bénévoles.

Les catégories de données personnelles collectées et traitées sont les suivantes :

Pour les étudiant.e.s :

- Données d'identification :
  Nom, prénom, âge, date de naissance, adresse email

- Données relatives à la vie personnelle :
  Motivation, situation familiale, niveau d'étude, établissement fréquenté, formation suivie, étudiant.e Erasmus, logement Crous (O/N), bail de logement (justificatif), colocation ou concubinage, présence de dépenses exceptionnelles (santé etc. : O/N).

- Données économiques :
  Montant des frais de scolarité, certificat de scolarité, rémunération (présence et montant) (stage, apprentissage, bourse, emploi), prêt, montant du loyer, montant des charges (contrats / échéancier), moyen de financer les études, aide financière familiale, (justificatif).

Pour les bénévoles :

- Nom, prénom, email, téléphone et service de rattachement.

Les données personnelles sont obtenues directement auprès des personnes concernées.

Les traitements de données personnelles sont fondés sur les bases légales suivantes : le consentement de la personne concernée.

9.2 Obligations des responsables de traitement

Information des personnes concernées sur les opérations de traitement. Chacun des Responsables conjoints s'engage à vous informer des traitements mis en œuvre et à mettre à votre disposition les grandes lignes de leur accord.

Vos droits sur vos données. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et le cas échéant, de retrait de consentement, de portabilité ou d'effacement ainsi que de leur droit de formuler des directives post mortem, auprès de chaque responsable de traitement.

Les Responsables conjoints s'engagent à communiquer en temps utile au délégué à la protection des données de la FFBA toute demande d'exercice de droit reçue de la part d'une personne concernée.

Sécurité. Les Responsables conjoints mettent en place les mesures techniques et organisationnelles et les politiques appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque dans le cadre des opérations de traitements réalisées de manière conjointe.

Information des personnes concernées en cas de violation de données. Les Parties ont convenu qu'en cas de violation de données à caractère personnel susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une ou plusieurs personnes physiques, elles sont en charge d'informer les personnes concernées dans les meilleurs délais.

Responsabilité. La FFBA et les Banques Alimentaires locales sont solidairement responsables à votre égard des opérations réalisée en responsabilité conjointe.

9.3 Point de contact

Si vous avez des questions ou souhaitez des précisions vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de la FFBA par courrier électronique à l'adresse suivante : ffba-dpo@banque-alimentaire.org.

10. Tolérance

Les Parties conviennent réciproquement de ce que le fait pour l'une d'elles de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder à l'autre des droits acquis.

De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

11. Titres

En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistants.

12. Nullité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

13. Loi applicable

L'interprétation des présentes conditions générales d'utilisation est soumise à la loi française.